



DEPARTEMENT DE L'OISE

Mairie de MOUY
Services Techniques
45 Place de Docteur Avinin
60250 MOUY
Tel : 03.44.26.34.32

**MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES CENTRALES INTRUSIONS DES
BATIMENTS COMMUNAUX.**

CONTRAT D'ENTRETIEN ALARMES INTRUSIONS

Acte d'Engagement

(A.E.)

Date limite de remise des offres :

Jeudi 10 mars à 12h00

ACTE D'ENGAGEMENT

OPÉRATION

Maintenance et entretien des centrales intrusions des bâtiments communaux

MAITRE DE L'OUVRAGE

MAIRIE DE MOUY

Place du Docteur Avinin
BP 40259
60252 MOUY CEDEX
Téléphone : 03.44.26.86.40
Télécopie : 03.44.26.86.49

MAITRE D'OEUVRE

SERVICES TECHNIQUES

MAIRIE DE MOUY

240 Rue de Nœud
60250 MOUY
Téléphone : 03.44.26.34.32
Télécopie : 03.44.69.22.14

MODE DE PASSATION DU MARCHÉ

Procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Personne habilitée à donner les renseignements et Ordonnateur :

✓ Madame le Maire de Mouy.

Comptable assignataire des paiements :

✓ Madame le Receveur Municipal de Mouy

A C T E D' E N G A G E M E N T

Article 1 : Contractant

Je soussigné, agissant en qualité de
.....

de l'Entreprise (ou de la Société)
.....

dont le siège social est situé à
.....
...

Inscrite au Registre du Commerce sous le n°
.....

Immatriculée au SIRET sous le n°
.....

Code A.P.E :
.....
.....

- ✓ Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.), du Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) et des documents qui y sont mentionnés,
- ✓ M'engage, sans réserve,
 - à produire les certificats fiscaux et sociaux visés aux articles 44, 45 et 46 du Code des Marchés Publics dans un délai de 15 jours calendaires à compter de la demande formulée par le pouvoir adjudicateur.
 - à exécuter la prestation aux conditions financières ci-après définies et ce, en me conformant aux stipulations des documents visés ci-dessus.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de QUATRE VINGT DIX JOURS (90) à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de Consultation.

Article 2 : Prix

Monnaie de compte du marché : l'euro

Le présent marché est exécuté d'après les prix unitaires indiqués au présent acte d'engagement.

Article 4 : Déclarations

J'atteste sur l'honneur que :

- je ne fais pas l'objet d'une interdiction de concourir prévue à l'article 43 du Code des Marchés Publics (liquidation judiciaire ou faillite personnelle, condamnation pour fraude fiscale, condamnation à une peine d'exclusion des marchés publics ou interdiction légale), et que l'Entreprise que je représente ou toute personne ayant agi sous son couvert, présente dans l'Entreprise, n'ont pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du Code du Travail.
- j'ai satisfait à l'ensemble des obligations en matière fiscales et sociales visées à l'article 46 du Code des Marchés Publics.
- le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 143-3, L 143-5, L 341-6, L 341-6-4 et L 620-3 du Code du travail.
- je n'ai pas l'intention de faire appel pour l'exécution du marché à des salariés de nationalité étrangère.
- j'ai l'intention d'employer des salariés de nationalité étrangère et je certifie que ces salariés seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France.

Je certifie sous peine de l'application des sanctions prévues à l'article 47 du Code des Marchés Publics que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

A, le

L'ENTREPRENEUR OU LA SOCIETE

(Signature de l'Entrepreneur précédée de la mention "LU et APPROUVE")

ACCEPTE la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A Mouy, le
Le Maire,

Anne-Claire DELAFONTAINE